LES FAUX SERMENS,

OU

EXTRAIT des Mille-&-un-Contes-bleus

DE

LA NATION FRANÇAISE

ET DE

SES RESTAURATEURS ACTUELS;

Traduits ſur un Ouvrage manuſcrit, en ſtyle *mauvais français*, trouvé chez BAUDOIN, Imprimeur du Congrès National, & dédié à la Préſidence des ſoixante Diſtricts de la Capitale.

J'en atteſte les Dieux, oui, les Dieux que je ſers,
Que je crains moins la mort, que porter d'autres fers.

A PARIS,

Chez BRAVE-HOMME, Imprimeur des Menſonges brochés en rouge, en vertu d'un Privilege, & des Contes reliés en bleu, ſans Privilege.

1790.

Case FRC 3925

M+W 6743

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

LE PLUS VRAI DES CONTES BLEUS.

SI la Perſe & l'Arabie ont eu leurs Mille-&-un-Jours & leurs Mille-&-une-Nuits, la France a eu de même ſes Mille-&-uns-Contes-bleus. Si j'avois deſſein d'imiter les uns & les autres des Auteurs qui ſe ſont occupés de ces éternelles compilations, je pourrois, ainſi que M. Petit de la Croix & M. Galland, ennuyer mes Lecteurs en fatiguant leur attention par la lecture de douze Volumes. Dans le premier, je leur ferois le détail de Saint Remy, plantant l'arbre de la Croix parmi les Gaules, & introduiſant la ſequelle croſſée & mitrée; je démontrerois comme quoi, par enchantement, le Pigeon ſacré deſcendit du Ciel avec ſa petite phiole d'huile d'olive, pour ſacrer les Rois Fran-

çais, maintenant dépoſéé dans les archives de Saint-Remy, Abbaye de la Ville de Reims, & montrée aux curieux Etrangers, pour la modique ſomme de deux ſols, avec autant d'efferveſcence que Curtius montre à la foire Saint-Germain, le Marquis de la Fayette, le nouveau Bailly de la Police, & quelques autres perſonnages tout auſſi célebres que le Saint-Eſprit, n'en déplaiſe à l'art merveilleux avec lequel il ſe transformoit en langues de feu & autrement, ſuivant que le précurſeur ſon envoyé, mort en Galilée, pour avoir convoqué l'Aſſemblée des bons Apôtres, l'exigeoit de ſa complaiſance. N'a-t-on pas vu des tourtereaux, des gobelets, des Eſcamoteurs du Pont-au-Change? Eh bien, dans ce temps-là, comme dans celui-ci, tout le vulgaire crioit, au miracle!

Dans le ſecond, & ceux qui le ſuivroient, je mettrois ſous les yeux Saint Louis mourant à la Paleſtine, de la galle, de la v***, & d'une infinité de morp**, pour nous rapporter en France un rameau de l'aube-épine, comme un fragment de la couronne du Fils de Dieu, ou de l'enchanteur de la mythologie catholique.

J'y peindrois Philippe-le-Bel créant les Parlemens, & s'en repentir enſuite, voyant, par une triſte expérience, que, ſemblable à quantité de pauvres heres enrichis, il avoit augmenté le nombre de ſes valets, pour voir foiblir ſon autorité.

J'y expoſerois Louis XIV, jouet de la gloire, comme de l'amour, donner en ſon Royaume, l'exemple de la magnificence, de la grandeur, de l'ambition & de l'orgueil.

Enſuite viendroit Louis XV, & je le peindrois comme un guerrier revêtu d'une armure telle qu'Enée en reçut une de Vénus, & cacher ſous ſa cote-maille un cœur gangrené de débauches, devenir, par le moyen de Dubarry, fée crapuleuſe, le Roi de France le plus vil & le fléau le plus dangereux.

Enfin, je fournirois au Public l'ample détail de tous les Contes-bleus qui ont cauſé à la Nation Françaiſe les dangers cruels dont nous eſſuyons les ſuites malheureuſes ; mais à quoi me ſerviroit cet expoſé ? Dans quatre cents ans, nos petits-fils liroient froidement cet hiſtorique réel avec auſſi peu d'attention & de ſenſibilité,

que nous autres lisons maintenant les faits incroyables de Richard sans peur, les malices de l'Archevêque Turpin, & les crispinades de M. de Juigné, Archevêque de Paris.

Je laisserai donc là les 999 années qui pourroient composer la collection des Contes-bleus de la Nation Française, pour ne m'occuper que des événemens surnaturels, singuliers & incompréhensibles qui forment les mille & mille & unieme. En attendant que les bévues nationales, les vols de l'Assemblée des Communes fournissent matiere aux années suivantes, & de nouveaux contes à brocher, Dieu aidant, & la liberté de la presse : or, j'entre en matiere.

Dans un coin de notre pauvre globe existoit le Royaume de France, & ce Royaume, fondé par un Gaulois qui se laissoit gouverner par des Druides, fut après gouverné par des Papes, ensuite par des tyrans, qui se soucioient aussi peu de l'excommunication, que moi des censures ecclésiastiques.

Depuis 999 années, comme je l'ai dit, la Monarchie Française avoit été tourmentée par des Rois & des Roitelets,

des Miniſtres & des frippons, des catins, des Jéſuites, des Janſéniſtes, des Parlemens, des inſectes ; en un mot, par tous les fléaux qui aſſiégent l'humanité. Il ne manquoit à tous ces malheurs que Louis XV & le putaniſme privilégié ; le ſcorbut & la Dubarry ; Saint-Florentin & les Lettres de Cachets ; le Noir & l'excroquerie miniſtérielle ; Marie Antoinette & la coquetterie mâle & femelle ; le bigotiſme & de Juigné, Archevêque de Paris ; une Milice Pariſienne & l'enthouſiaſte de Francklin à ſa tête ; un renouvellement de mariée & un Académicien Français en charge vénérée.

Tous ces incidens ſe ſont réaliſés de nos jours, & ſi les conteurs en poſſeſſion de la Bibliotheque bleue avoient un ſiecle de nos arrieres-petits-fils de pareils matériaux, ils pourroient former une chronique auſſi ſuſpecte que Robert le Diable, & auſſi équivoque que Richard ſans peur, Duc de Normandie.

Or donc, un des deſcendans de Henri IV régnoit, parce qu'à la ſuite d'une infinité d'événemens le deſtin l'avoit ainſi ordonné. Se voir placer ſur le trône par un effet du haſard, ou parce que les Prê-

tres & la vengeance des catins, qui ne s'accommodoient pas des formaliſtes, s'étoient défait d'un cenſeur héréditaire; le poſſeſſeur du Trône Français ne s'en voyoit pas moins le chef d'une Nation; comme Duc de Berry, il y avoit peu compté, & le mentor de ce nouveau Télémaque, le Duc de la *Vauguyon*, qui ne s'attendoit pas aux révolutions politiques, avoit réellement mis en uſage tout ce qu'il falloit pour en faire un Prince ſinon honorable, au moins honoré; mais le caprice de ce même deſtin, ou les circonſtances, s'étoient accordés pour en faire un ***.

Il avoit deux freres; l'un conſtamment attaché à rien, faiſoit ſes délices de l'indolence, & en cela ne lui reſſembloit pas mal.

Le Roi avoit un autre frere, dont les inclinations perverſes annonçoient une ame vile, un cœur faux & gangrené de tous les vices.

Une Princeſſe d'Allemagne, poſſédant au ſuprême degré l'art de feindre, fut inſtruite, dès ſes premieres années, de la maniere de cacher un commerce amoureux; & ſa ſcience ſur ſemblable myſtere,

loin de se rallentir à la Cour de France, où elle vint unir son sort à celui du Roi, acquit encore de nouveaux degrés.

La journée mémorable de ce mariage consigna, dans les annales politiques de la Nation, le faux serment le plus célebre. Antoinette d'Autriche promit au pacifique & débonnaire Louis XVI la fidélité la plus inviolable, mais ce fut un faux serment, dont on doit le moins douter; & celui-là, sans doute, donna la vogue à tous ceux dont nous avons été assaillis depuis, & tant trompés : il ajouta quelques anecdotes de plus aux mille & un *Contes-bleus*, dont la bibliotheque se renouvellera sûrement, si les choses ne changent pas, & que les faux sermens aillent toujours leur train.

Ce n'est pas que quelques Rois de France ses prédécesseurs, n'aient été les victimes de faux sermens pareils; mais l'Etat n'en souffrit pas, au lieu que les parjures multipliés de la Reine de France avec le tiers & le quart, ont été une des causes réelles de nos malheurs & des faux sermens qui se prononcent maintenant aux pieds des autels.

Le Roi étoit de bonne-foi, en pro-

nonçant le vœu d'être toujours fidele à la luxurieuſe Allemande; & il eſt difficile, en remontant à ſa ſource générique, d'accorder ſa chaſteté avec le caractere dépravé & la débauche de ſon aïeul; mais on ceſſe d'en être étonné, en revenant ſur la connoiſſance des choſes ſecrettes de la Cour, que le temps découvre toujours. La continence de Louis XVI n'eſt qu'une vertu de tempérament; & ſemblable à Alphonſe de Caſtille, dit l'Impuiſſant, ſon ſerment de fidélité étoit à l'abri du viol.

Mais que dirons-nous de celui qu'il prononça à Reims, le 11 Juin 1775? Si le temps des prodiges n'eût pas été paſſé, ſans doute le Saint-Eſprit fût deſcendu retirer la ſainte Ampoule des mains du ſucceſſeur de Saint Remy. Louis XVI jura de travailler avec ardeur au bonheur de ſon Peuple; & depuis ce temps, paſſant les plus précieux de ſes inſtans à s'occuper ſérieuſement de fadaiſes, il parjura ſon ſerment, ſans s'en appercevoir. Sa foibleſſe, ſon indolence, certains penchans indignes de l'être le plus obſcur, & conſéquemment de la majeſté royale, l'avilirent à tous les yeux. Les précipices

ſe ſont creuſés de toutes parts, & la Nation Françaiſe a vu ſon bonheur, ſa félicité, ſe métamorphoſer en chimeres & en *Contes bleus*, & Louis XVI perdre le droit de guérir les écrouelles.

La multiplicité des anecdotes qui ſe répandent journellement ſur les perſonnes les plus illuſtres & les plus diſtinguées de la France, à commencer par ſes chefs, nous inſtruit aſſez de l'innombrable quantité de leurs faux ſermens, ſans en donner un détail circonſtancié : d'ailleurs, les bornes d'un extrait tel que je l'ai annoncé, ne me le permettent pas, & en outre, que par-là je ne ferois que donner au Public des répétitions douloureuſes ; je m'égarerois de mon objet, qui ſe borne à extraire de la collection volumineuſe des *Contes-bleus*, ceux dont on endort continuellement le Peuple dans les Tribunaux, au ſanctuaire de l'Aſſemblée Nationale, à l'Aſſemblée des Communes & dans les ſoixante chétives Aſſemblées du Peuple, où les Comités des Citoyens privilégiés des chefs, avec autant de facilité que les contes de ma mere l'Oie, endorment les petits enfans.

Quand je peindrois Monſieur, frere

du Roi, tranchant de l'homme ſenſible & bienfaiſant, & du philoſophe, oublier les ſermens de fidélité par lui prononcés en faveur d'une fauſſe prude venue de Sardaigne, ſur le ſein ferme & rondelet de la Marquiſe de Balby ; ce n'eſt qu'une vétille ; mais alors qu'il ſe donne pour humain, pour le protecteur du patriotiſme, pour le ſoutien de la liberté, pour le digne partiſan de la révolution, qu'il en prononce le ſerment ſacré ; je ſuis obligé de lui reprocher ce faux ſerment, & de m'écrier, avec l'homme juſte : toutes ces qualités avantageuſes en apparence, ſes défenſes à de trop réelles imputations, le don d'un drapeau à la Nation, & l'expoſé de ſes ſentimens, ſes parades populaires & ſes grimaces patriotiques ; tout cela ſont des *Contes-bleus.*

Pour ſon jeune frere, à quoi bon r'ouvrir des plaies ſanglantes, en citant les faux ſermens dont il s'eſt rendu coupable ? C'eſt un bourbier qu'il ſeroit dangereux de remuer : contentons-nous de dire, que toutes les actions de ſa vie indigne & criminelle, ne préſentent que des atrocités, & que depuis l'inſtant où on le préſenta au baptême, le faux ſer-

ment que prononcerent en ſon nom ſes ſuppléans, fut le premier de tous ceux qu'il a pu faire : la néceſſité lui en pourra faire prononcer de repentir; mais gardez-vous d'y croire, Français! Si jamais ſon orgueil s'abaiſſe à des perſuaſions, à des promeſſes, ne lui accordez pas plus de confiance qu'aux *Contes-bleus*.

Avant d'en venir aux faux ſermens actuels, je ne puis m'empêcher de m'arrêter à quelques points néceſſaires pour l'intelligence des *Contes-bleus* Français, & je les prends au haſard. D'abord, j'ai vu un tréſor royal épuiſé, des finances au pillage, un trône à l'abandon, des Miniſtres perfides & ſcélérats, des Grands féroces & aſſaſſins; & malheureuſement cela n'étoit pas là des contes.

Du fond de ce cahos miſérable, je vois s'élever un Genevois (1) ſouple & ruſé, adroit & induſtrieux, ambitieux & politique, viſer au Contrôle, & atteindre le but d'autant plus facilement, que le délâbrement du numéraire, l'épuiſement des finances, n'avoient plus beſoin de précautions. Son éloquence inſidieuſe le ſert

(1) M. Necker.

à propos : il jure à ſon Roi, à ſon Monarque, à ſon maître affligé d'un déſaſtre dont ſa foibleſſe eſt en partie la cauſe, de venir à bout de combler l'énorme déficit ; il fait un faux ſerment. Il lui rend un compte (1), & ce compte eſt un *Conte-bleu.*

L'extravagance de ce premier conte ne ſuffit pas à ſes viſions ; ſon eſprit chimérique, ſon génie familier, celui des projets ridicules & à perte de vue, lui en fait enfanter ſucceſſivement d'autres, & ſa politique habile lui ſuggere les moyens de paroître en venir à ſes fins, lorſque le but qu'il ſe propoſe eſt la choſe impoſſible.

Mais comme les phraſes éloquentes, & les fictions financieres n'empliſſent pas les coffres du Roi, que l'indigence ſe propage en attendant l'effet des promeſſes captieuſes d'un Contrôleur intéreſſé, qui, ſeul, profite de la ſituation, le preſtige s'évanouit, l'illuſion ſe diſſipe, mon vertueux Genevois eſt chaſſé, & ſon ſucceſſeur, pour ne pas déroger à la méthode, s'apprête à enrichir le

(1) Voyez le Compte rendu.

porte-feuille national de nouveaux *Contes-bleus.*

Je ne parlerai pas du zèle charitable de Madame ſon Epouſe; j'aurois trop de *Contes-bleus* à dévoiler; mais tel eſt le peuple, il ſe laiſſe toujours prendre aux appâts groſſiers d'une apparence trompeuſe, & ſon ſtupide engouement le porte à diviniſer celui ou celle qui poſſéde l'art de l'éblouir.

Faire le tableau des déſaſtres que la France éprouva par degrés depuis cette époque, ſeroit retracer le tableau funeſte de nos malheurs: aſſez d'Ecrivains ſe ſont occupés de cette tâche pénible & douloureuſe. Je vais donc m'occuper de la ſuite des faux ſermens, & de la continuation des *Contes-bleus.*

Déjà la cloche funebre fait retentir les airs du ſon lugubre du tocſin; le peuple court aux armes: ce troupeau de Plébéiens, diſperſé dans les rues de la Capitale, ne ſait plus à qui recourir, & quelle reſſource employer pour ſe garantir de la fureur des traîtres; il ne voit autour de lui que des parjures. Se jettera-t-il entre les bras du Parlement? Non, il eſt trop convaincu que cette ſcélérate

Compagnie s'eſt plu à forger ſes fers, & qu'en prononçant le ſerment auguſte d'être dans tous les temps *le Pere du Peuple*, elle prononçoit en même-temps celui de s'en déclarer le bourreau.

C'eſt dans les mains des Membres de l'Hôtel-de-Ville qu'il remet ſa confiance, qu'il croit dépoſer ſa liberté : ce dépôt précieux eſt violé, les Chefs le trahiſſent, les Électeurs ſont de connivence avec l'infame Prévôt des Marchands ; on traîne celui-ci à la mort, & les autres ſe dérobent au même ſort, en prononçant un faux ſerment : l'honneur, mot vague pour eux, devient le gage de leur fidélité nationale, & le bon Français, d'après cette garantie, laiſſe tomber le fer de ſes mains ; il fait plus, il accorde à ces mêmes Electeurs une portion dans la nouvelle autorité ; il lui reconfie ſes intérêts, ſa tranquillité ; il établit lui-même ſa puiſſance, & l'on voit un Maureau de Saint-Merry, digne confident de Fleſſelles, à la faveur d'un ſerment inique, avoir ſa voix dangereuſe & délibérative à l'Aſſemblée des Communes.

Cependant l'orage de la révolution gronde de tous les côtés ; l'Aſſemblée Nationale,

Nationale, émue des mouvemens populaires, commence à reconnoître que le Peuple eſt le plus fort, & ſa prudence lui dicte le ſeul moyen d'en être diſtingué; & s'en déclarant le plus ferme appui, elle s'aſſemble & prononce le ſerment redoutable de ne point ſe ſéparer que le grand œuvre ne ſoit conſommé. Vous l'avez entendu, grands Dieux! ce ſerment parjure! & les rayons de la foudre céleſte ne ſe ſont pas diſperſés dans cette Aſſemblée, pour écraſer & anéantir la prodigieuſe quantité de prévaricateurs qui s'y rencontroient!

Pourra-t-on croire aux ſermens de Mirabeau, de ce ſcélérat en poſſeſſion de tous les vices, auteur de nombre de crimes, dont un des moindres eſt digne du ſort du malheureux & criminel Marquis de Favras?

Pourra-t-on croire au ſerment d'un Abbé Maury, de ce lâche & vil Calotin, excrément de la prêtraille, dont toutes les motions, marquées au coin de l'infamie, de la trahiſon, ſont autant d'atteintes portées à la foi du ſerment prononcé?

Pourra-t-on croire au ſerment du Duc d'Aiguillon ? & ceux qui en ont été les témoins, n'ont pas été ſaiſis d'horreur, en lui entendant prononcer ? Seroit-il poſſible que ſes forfaits ſoient oubliés ? Quoi ! c'eſt l'ennemi des loix, du peuple ; le favori bas & rampant d'un Monarque imbécille ; le protégé d'une femme, qui ne ſauva ſes jours que par le ſecours d'un deſpote, qui prononce ici de ſervir la Patrie ! Femme perverſe ! tu l'injuries, cette Patrie qui te dédaigne ! Oui, l'on devoit diſtinguer ſur ton viſage tous les ſymptomes de la trahiſon, de l'horreur, de la vindication, & de la méchanceté.

Pourra-t-on croire au ſerment de d'Epremeſnil, la plus vile & la plus odieuſe créature d'un Parlement indigne de ſes pouvoirs & de notre confiance ; au ſerment de cette ame ſouillée de toutes les fureurs de l'ariſtrotratiſme, & qui, le front ſerein, ne rougit pas de s'aſſeoir au *nombre limité* des ſages Repréſentans de la Nation ?

Pourra-t-on croire au ſerment de l'Avocat Target ? & ce Robinocrate ne l'a-t-il pas tranſgreſſé mille fois par ſes ſour-

des menées, & ſes manœuvres abominables ?

Pourra-t-on croire au ſerment de l'Abbé Sieyes, cet Apôtre du Clergé, & ce raviſſeur inique des poſſeſſions du Peuple, qui, par ſes lamentations ridicules, inſulte au bon ſens, en regrettant une fortune envahie lâchement, & dont le prive le décret le plus ſage ?

Pourra-t-on croire au ſerment de Clermont-Tonnere, que la néceſſité, la contrainte, force en ce jour à ſe déclarer l'ami du patriotiſme, dont il n'a pas craint de repréſenter l'ennemi, dans ces premiers temps déſaſtreux, où l'arrogante, la fiere & inſultante Nobleſſe oſoit ſe placer au premier rang dans l'Aſſemblée d'une Nation où tous les individus doivent être égaux ?

Pourra-t-on croire au ſerment de Luberſac, de ce fanatique Evêque de Chartres, qui, cachant ſous les dehors de la candeur & de l'urbanité, un cœur dur, faux & intolérant, oſa, ce jour même, où à Verſailles, Sa Majeſté, pénétrée des circonſtances malheureuſes, & de la ſi-

tuation cruelle de ſon Peuple, propoſer de ne pas rendre au Roi les honneurs qui lui étoient dûs en ſemblable occurrence, & que ſa conſolante préſence avoit droit d'attendre, & cela fondé ſur un adage, qui, dit-il, *défend au Peuple de ſe plaindre?* Ah! malheur à ces fourbes deſtructeurs & ennemis de notre proſpérité!

Pourra-t-on croire aux ſermens des Buzeau, Toulongeon, Rouſſillon, Bleizel & Robeſpierres? & tout le monde n'eſt-il pas convaincu que ces perfides Députés, ſans délicateſſe, entichés du venin mortel dont nous avons été à la veille d'être les victimes, ont réuni tous leurs efforts pour faire condamner, par nos prépoſés, ceux que nous avons mis en uſage contre les perfidies du deſpotiſme? Oui, ces cruels amis de nos tyrans, ont oſé nous blâmer publiquement de nous être armés pour défendre courageuſement nos droits, & maintenir notre liberté.

Pourra-t-on croire au ſerment de Regnaud de Saintonge, de ce Député de Lorraine, qui s'attira les plus vifs reproches *au nombre limité* de cette Aſſemblée, où la ſageſſe & la juſtice en ont

beaucoup appellé ; mais élus peu ? Quand il fut question de l'abolition des *droits seigneuriaux*, ne l'a-t-on pas entendu crier, comme un énergumene, & d'une voix tonnante, à l'iniquité, & s'opposer à l'anéantissement des *droits féodaux* ?

Enfin, comment, sans être aveuglé par l'erreur la plus grossiere, croire aux sermens du Comte de Serent, de Pison du Galland, de le Camus, de l'Abbé Royer, Conseiller d'Etat, Dutillet, Archevêque d'Arles, & de l'Abbé de Montesquiou, agent du Clergé ? Tous ces sermens ont été reconnus faux par l'évidence ; or, comment s'empêcher de se livrer à l'indignation, en voyant de tels Représentans contre-balancer les sages opérations du *nombre limité*, & jouir encore du droit d'élever une voix délibérative dans un Sénat souillé de leur présence impure ?

Sera-ce comme Député ou comme Maire de Paris, que j'oserai élever la voix contre les sermens de M. Bailly ? Une impulsion secrette me défend de l'attaquer comme Représentant : dans ce temps une funeste ambition n'avoit pas

égaré ſon ame & fait trahir ſes principes; alors on admiroit l'homme exempt de foibleſſe & de crainte, le zélé Patriote, le courageux défenſeur du Peuple, & l'ami ſenſible & ſincère de l'humanité.

Mais, hélas! quel changement! Tous ces ſentimens héroïques ſont diſparus; un poiſon fatal s'eſt gliſſé dans ſes veines; en acceptant l'emploi de Chef de la Commune, il a lutté long-temps contre cette amorce dangereuſe; mais ébloui, tenté de s'élever en apparence au-deſſus de l'homme ordinaire, il a ſuccombé, & le voilà parjure & tranſgreſſeur; ainſi donc, ces pompeuſes adreſſes, ſes motions vigoureuſes, cet étalage de ſentimens nobles, cette délicateſſe qui le faiſoient diſtinguer comme Préſident de l'Aſſemblée Nationale, ne ſont plus, à l'égard du Maire de Paris, que des chimeres, & des *Contes-bleus*.

Je ne nommerai pas ici tous ces déteſtables fauſſaires que la fuite a dérobés à la vengeance du peuple; leur crime eſt aſſez avéré. Que Lally-Tollendal, le Mounier, & tant d'autres aillent mourir loin de nous dans l'infamie, & expirer

rongés de remords ; peu nous importe la deſtinée des traîtres : le premier de ceux-ci, digne héritier des ſentimens d'un pere, qui laiſſa tomber ſa tête ſur un échafaud, n'en eſt que plus coupable. Le préjugé avoit commencé à s'éteindre en ſa faveur, on ſe plaiſoit à le plaindre, à répandre des larmes ſur ſes infortunes, & c'eſt ainſi que ce cruel nous récompenſe : mais à qui donc donner ſa confiance ?

Mais combien de ſes ſemblables ont encore l'impudence de lever le front parmi nous ? Ce ſont ceux-là qu'il importe de démaſquer. Peut-on, ſans frémir, ſe rappeller la formule du ſerment qu'ils ont prononcé ſans émotion ? Ah ! tremblez, tremblez, Martineau, Tronchet & le Moine ! le voile ſe déchire, votre perverſité ſe manifeſte, l'heureux moment approche où vous allez être déſignés comme parjures & infames refractaires, & une Nation aveugle & trop confiante ne ſera plus la dupe de vos *Contes-bleus*.

C'eſt en vain que je voudrois entreprendre de peindre le Duc d'Orléans comme fidele à ſes ſermens : ce Prince

n'a pas pu soutenir plus long-temps le personnage d'un imposteur : un moment, un seul moment, nous a plongés dans la douleur, & excité nos regrets. Ce serment de sa part, prononcé par la dissimulation, pesoit trop sur sa conscience surchargée d'iniquités ; il a fui, & a mis la Tamise entre nos clameurs, son existence avilie, & peut-être la vengeance du Peuple. Le voyez-vous maintenant, chers Concitoyens, au milieu de la Cour de Londres, calmer sa terreur, & sourire de votre bénignité ? Je dois donc le dire à sa honte, toutes ces bienfaisances hypocrites, tous ces dévouemens populaires.... encore des *Contes-bleus*.

Mais tous ces faux sermens, ces parjures multipliés, ces atrocités révoltantes ne suffisoient pas ; il étoit nécessaire de combler la mesure des forfaits, & c'est avec la plus grande solemnité qu'on invite en ce moment tous les Citoyens de la Capitale, & insensiblement tous ceux du Royaume, à se parjurer à leur tour, & à devenir les complices involontaires des iniques prévaricateurs nationaux.

Déjà l'on avoit béni les drapeaux de

la liberté au ſanctuaire de la Métropole: combien de faux ſermens prononcés ce jour-là! Un fourbe, un miſérable fauſſaire revêtu des livrées du Sacerdoce, s'arme de l'encenſoir, & fait l'aſperſion ſacrée ſur les bannieres du patriotiſme. L'Abbé Fréteau monte dans la chaire ſacrée, & la profane par un amas d'éloquens menſonges, que ſa bouche prononce & ſon cœur dément: vous ſortez enchantés d'un merveilleux *Conte-bleu* qu'il vous a débité avec l'enthouſiaſme de ces faux Prophêtes, qui abuſoient de la crédulité du peuple Iſraélite; & le lendemain que tous les Citoyens ont paſſé ſous ces drapeaux ſacrés, de nouvelles conſpirations, de nouveaux forfaits, les plus exécrables manœuvres annoncent à la Nation toute la fauſſeté du ſerment prononcé la veille.

Chaque matin on vous débite des *Contes-bleus*, agités & décrétés aux Aſſemblées publiques; & ſi vous n'y découvrez pas la tranſgreſſion totale du ſerment, vous ne pouvez diſconvenir des atteintes qui y ſont portées; & c'eſt ainſi qu'on vous abuſe; vous en convenez, & vous allez vous-mêmes vous rendre tout auſſi cou-

pables, en participant à un ſerment d'autant plus faux & ridicule, que vous ignorez encore ce que vous allez jurer.

Un Monarque, fatigué des lenteurs & des contradictions perpétuelles d'une Aſſemblée convoquée pour le rétabliſſement du bonheur, & pour le maintien de la paix, croit que ſa préſence & ſon ſerment ne peuvent qu'opérer l'accélérement de la proſpérité attendue avec autant d'impatience, que les Juifs attendent le Meſſie.

En conſéquence, il ſe rend à l'Aſſemblée Nationale, démarche admirable; il y prononce un ſerment, & ce ſerment, fruit d'un cœur tendre & paternel, eſt vicieux; il y débite un magnifique *Conte-bleu*, plus croyable que l'alcoran en apparence, mais auſſi problématique au fond.

Ce *Conte-bleu* eſt auſſi-tôt répondu par un autre, qui contient le réſumé des faux ſermens des Repréſentans.

Quelques jours après, de magnifiques & ſuperbes illuminations deviennent les annonces de cette pitoyable & menſon-

gere cérémonie ; & pour ne rien laiſſer ignorer à ce Peuple abuſé continuellement par le merveilleux, le portique de l'Hôtel-de-Ville, du temple du parjure, ſe trouve décoré des *extraits du Conte-bleu* du Monarque Français.

La Métropole ſe trouve encore, ſuivant l'uſage, l'endroit ſacré où ſe raſſemble l'auguſte conciliabule, & où les faux ſermens ſe renouvellent. On adreſſe au Seigneur un cantique d'actions de graces, & les fauſſaires ſe réjouiſſent intérieurement de tromper impunément la majeſté divine & la majeſté royale, & le Peuple, tout enſemble.

A l'exemple du Monarque, chaque Diſtrict raſſemble les Citoyens de leur arrondiſſement, parmi leſquels ſe trouvent les Membres de la Commune ; un Prêtre monte en chaire, & comme les faux ſermens n'ont jamais étonné la gente eccléſiaſtique, il prononce la formule de celui auquel vous devez ſouſcrire, & vous jurez d'être fideles à une conſtitution dont vous ignorez encore l'eſſence, que vous combattrez peut-être un jour ; & en un moment vous devenez les parjures les

plus criminels ; vous applaudissez ensuite aux sublimes *Contes-bleus* qu'un Président tel que Garnier, de Saint-Honoré, & une partie des autres, endorment leur bénévole auditoire.

Eh ! dites-moi, vous qui êtes si enchantés de ce serment trompeur, ne le voyez-vous pas violer continuellement sous vos yeux ? Ne voyez-vous pas un Maire de Paris recueillir modestement les louanges de ses adhérens sur son administration, tandis que vos intérêts sont compromis par lui au Tribunal où vous l'avez force de siéger ?

Qu'oserez-vous dire sur le serment de M. de la Fayette, de ce Général habile & politique, qui sait si bien accorder son ambition avec les dehors de la candeur & de la simplicité ; qui, à la vérité, possede le grand art d'appaiser les émeutes, en employant son éloquence américaine, & jouant au milieu de vous l'orateur persuasif, en vous débitant des sornettes & des *Contes-bleus*, mais qui, retranché au milieu des troupes, montre alors l'homme ambitieux, & que la contagion a gagné ?

Je termine à ce Héros de faubourg adoré

par la populace, qu'il captive, comme je le dis, par des *Contes-bleus*, & ne vous forcerai pas d'ouvrir les yeux ſur les ſermens des Juges civils & criminels, dont la fauſſeté eſt reconnue ; & puiſque, comme dit *Figaro*, tout ſe termine par des chanſons, je vous adreſſe ici la mienne ; ſi elle ne vous ſoulage pas, je ſouhaite qu'elle vous conſole.

COUPLETS.

Air *du Vaudeville du faux Serment.*

Qu'un Miniſtre, dans ſa colere,
Au Roi Louis notre bon pere,
Faſſe ſigner impunément
Un faux ſerment,
Un faux ſerment ;
Mais qu'au zele rendant hommage,
Il abjure ce faux langage ;
Alors honneur à ſon ſerment,
Alors honneur à ſon ſerment.

Qu'une Assemblée à têtes folles,
Sans cesse avec fausses paroles,
Nous abuse à chaque moment,
Comme elle ment! *bis 3 fois.*
Mais lorsqu'en redoublant d'outrages,
Elle prétend à nos hommages,
Ne fait-on pas de faux sermens? *bis.*

Qu'un Député de la Commune,
Jure, au mépris de sa fortune,
De remplir son engagement,
Ah! comme il ment! *bis.*
Bailly, trop plein de vaine gloire,
En a bien perdu la mémoire,
Et fait de même un faux serment. *bis.*

Qu'un Districo, dans sa bêtise,
Aidé du droit qui l'autorise,

Nous peigne ſon faux dévouement,
Ah! comme il ment! *bis.*
Rejettons tous cette maxime;
N'allons pas d'un vœu unanime,
Prononcer un ſi faux ſerment. *bis.*